

Une commission de députés décide de créer la Garde Nationale du Mexique



Mexico, 27 février (RHC)- La Commission pour les Questions Constitutionnelles de la Chambre de Députés du Mexique a approuvé sans changements et à l'unanimité le document envoyé par le Sénat pour créer la Garde Nationale.

Après la décision, le document qui réforme, complète et abroge diverses dispositions de la Constitution de ce pays latino-américain, sera débattu par le Congrès au grand complet et en cas de ratification il serait prêt pour être appliqué.

Le texte relève que le Mexique se dotera d'une institution policière civile appelée Garde Nationale qui sera formée par les membres de la Police Fédérale, Militaire et Navale et qu'elle relèvera du secrétariat à la sécurité publique.



Radio Habana Cuba